

# DEMANDE D'INSCRIPTION EN CRÈCHE À LILLE

## JE M'INSCRIS SUR LE PORTAIL MESDEMARCHES.LILLE.FR

Les entrées en crèche se font principalement en septembre et quelques places peuvent se libérer en janvier, selon les départs à l'école. Parfois une place se libère dans l'année, si elle correspond à ma demande, je peux être contacté.

## LE CIRCUIT DE MON DOSSIER





- Si j'ai des jumeaux ou plus, mon dossier sera priorisé pour l'attribution des places en crèche.
- Si je suis une famille monoparentale, je recevrai un accompagnement adapté à mes besoins.
- Si j'ai un enfant déjà accueilli dans une crèche, ses frères et sœurs pourront y être accueillis selon les places disponibles et l'ancienneté de ma demande. Dans le formulaire en ligne, je sélectionne en priorité cette crèche grâce au menu déroulant et indique le nom de mon aîné.
- Si ma situation sociale ou médico-sociale ou celle de mon enfant nécessite un accueil particulier en crèche, une commission de recours, présidée par l'élu·e en charge de la petite enfance, peut examiner ma demande. Cette commission étudie les dossiers transmis par les travailleurs sociaux, qui expliquent pourquoi un accueil en crèche est considéré comme prioritaire pour mon enfant.

